

FORMETAL

Avenue N° 1
Parc Industriel des Hauts-Sarts
B-4040 HERSTAL



www.formetal.com



Formetal (Herstal)

(Cette fiche décrit volontairement la situation des employés et non des ouvriers dans un souci d'informer sur toutes les délégations représentatives durant ces élections sociales 2004)

Bref historique



Formetal est une fonderie de précision à cire perdue. Créée en 1965 par Browning, elle a été reprise en 1988 par une nouvelle direction. Elle travaille principalement pour le secteur aéronautique (turbine à gaz) ; dans ces principaux clients, on retrouve la Snecma (Charleroi). L'entreprise réalise annuellement 25 millions d'euros (1 milliard d'anciens francs) de chiffre d'affaires et, pour l'année 2004, le carnet de commandes est à nouveau bien rempli.

Les droits syndicaux

Le SETCa ne s'est pas implanté tout de suite chez Formetal : on dénombreait à l'époque quelques affiliés. Puis, suite à un bon travail du syndicat, trois-quarts des employés s'y sont affiliés (une trentaine sur quarante).

Formetal était donc, en octobre 2003, dans l'obligation d'introduire une délégation syndicale au vu du nombre d'affiliés comme le prévoit la convention collective de travail de la commission paritaire 209 (fabrications métalliques).

La direction, américaine, s'est montrée très réticente. Un échange de courriers entre le secrétaire permanent du SETCa et l'employeur a eu lieu durant trois mois. L'intervention du Président du bureau de conciliation fut nécessaire pour forcer la reconnaissance par le patron, en décembre 2003, de la première délégation syndicale « employé » avec deux délégués.

Le SETCa est la seule organisation syndicale dans l'entreprise pour représenter l'ensemble des employés.

Les avancées de 2000 à 2004

- mise en place d'une convention correcte au niveau de la prépension
- régularisation des heures non payées (où la législation n'était pas du tout respectée)
- Définition de la fonction « employé »
- Combat pour la sauvegarde des acquis sociaux (la direction américaine n'y étant pas du tout habituée)

Les pistes d'actions dans l'avenir

L'introduction d'une délégation a été très mal vue par bon nombre de directeurs : des menaces de représailles ont eu lieu et il a fallu une sérieuse mise au point (et l'explication d'un syndicat « constructif ») pour que le chantage ne cesse.

L'important challenge sera donc de continuer à pouvoir défendre les employés dans une entreprise peu habituée à ce genre de pratiques.

Deux mandats sont cette année à pourvoir au niveau du CPPT et du CE. La délégation syndicale peut prétendre à un troisième mandat.

Tant chez les ouvriers que chez les employés, le nombre d'engagement d'intérimaires doit être surveillé de près. Celui-ci a en effet une fâcheuse tendance à augmenter chaque année...